

Compte rendu CGT des DP du Technicentre du 28 mai 2010

INTRODUCTION

Au début de cette DP, la Délégation **CGT** et la Direction ont rendu un dernier hommage à Monsieur Jean-Claude CORRE qui était aux I/O d'Achères et à Monsieur Gérard Quintin « alias Petit Louis » retraité en 2008.

Suite à cette minute de silence nous avons rappelé brièvement à la Directrice ainsi qu'aux DUO nos revendications :



- **L'avenir du service public,**
- **L'emploi,**
- **Les salaires,**
- **La retraite.**

La **CGT** continuera de mettre au centre des actions revendicatives des propositions alternatives avec, entre autres :

- ✚ L'accroissement des ressources par le développement de l'emploi, de la qualification et de la rémunération (**1 million d'emplois c'est 5 milliards d'€ pour les caisses de retraites !**) ;
- ✚ Revoir les exonérations de cotisations patronales qui représentent **30 milliards d'€** pouvant dégager **10 milliards d'€ pour les retraites** ;
- ✚ Taxer les revenus financiers qui représentent **255 milliards d'€** et qui rapporteraient au minimum **20 milliards d'euros** chaque année ;
- ✚ Étendre l'assiette de cotisations à l'intéressement et à la participation notamment, qui représentent **120 milliards d'€** et qui échappent à toutes cotisations sociales.

L'ensemble de ces mesures démontre, s'il le fallait, qu'il est primordial de :

- ✚ Garantir le droit à la retraite à 55 ans (50 ans pour les agents de conduite) ;
- ✚ Maintenir le calcul de la pension sur les 6 derniers mois de salaires ;
- ✚ Garantir et améliorer les droits à la retraite des cheminots contractuels ;
- ✚ Garantir un niveau de pension correspondant à **75%** net du dernier salaire (sur l'ensemble de la rémunération), et en aucun cas inférieur au SMIC, pour une carrière complète ;
- ✚ Stopper l'allongement de la durée de cotisation ;
- ✚ Supprimer le principe de la décote ;
- ✚ Revenir à la péréquation des pensions sur les salaires.

Malheureusement, nous aurons eu à déplorer les départs soudains pour d'autres « réunions » des DUO de Clichy et Levallois/VND, ce qui prouve bien leur peu d'intérêt pour les revendications ou questions des Cheminots portés par les Délégués du Personnel.

Moyens supplémentaires pour un service Public de qualité

Si des moyens sont nécessaires à l'accomplissement de mission de service Public, ils doivent-être demandés.

La délégation **CGT** estime qu'il y a beaucoup de demandes effectuées pour accomplir correctement les missions des cheminots. *Il ne suffit pas de poser des questions pour poser des questions, mais que des réponses pratiques et concrètes soient données.* Que toutes les solutions soient le plus possible en interaction et dans la même direction qui est : « **le service Public** ». Les missions et actions qui interfèrent sont souvent le fruit de réflexions individuelles au service de réussites personnelles au lieu de profiter au collectif.

La CGT réaffirme son soutien au « TOUS ENSEMBLE » et c'est ensemble que nous devons continuer à revendiquer des emplois pour que nous rendions un service Public de qualité envers les usagés, de plus cela améliorera nos conditions de travail ainsi que notre Caisse de Prévoyance...

Déréglementation du travail au Technicentre de Paris Saint Lazare !!!

La Direction propose aux cheminots de faire énormément d'heures supplémentaires (**Achères 453 heures, Levallois /VND 855 heures et Clichy 441 heures**), au lieu d'embaucher de nouveau cheminots pour absorber la charge de travail grandissante sur l'établissement.

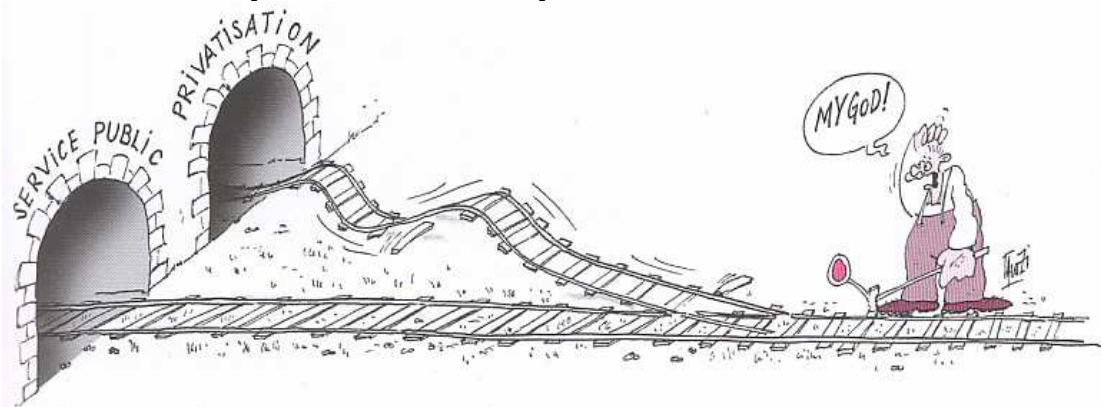
La Direction est **hors la loi** sur les heures supplémentaires, car certaines de ces heures ne sont pas déclarées officiellement.

Tout dépassement de service ou dérogation au **RH 0077** (*la réglementation du travail à la SNCF*) doit être inscrit sur un cahier de dérogation qui est mis en place dans chaque UO et disponible à chaque agent.

N'oublions pas que 1500 heures correspondent à l'équivalent d'un agent a temps complet sur une année...

La CGT vous invite à remplir le cahier de dérogation à chaque déplacement des heures de service.

Nous vous rappelons qu'un cheminots en plus au Statut à la SNCF, égale un cotisant en plus pour conserver et financer notre régime de retraite, donc continuons la lutte pour avoir des emplois au Statut.



Mouvement du personnel à l'UO Levallois

C'est une nouvelle fois le jeu des chaises musicales, pour l'UO Levallois, beaucoup de mouvement sont prévus dans les prochains jours :

Au BOT : Mr Legouais remplace Mr Foezon pour son départ aux IO.

A l'équipe dépannage : Mr Canler remplace officiellement M.Daurios au poste de REX, qui sera lui-même remplacé par Mr Grondin.

A l'unité APP/GT : Une qualification C sera à nommer lorsque M.Grondin ira au dépannage, et autre arrivée de prévue celle de M.Coudraye, il reste donc encore un poste vacant à B !

A l'unité Mécanique : Beaucoup de départs prévus (Coudraye, Jean et Hennebert), cela fait à ce jour 5 postes vacants à la qualification B !

Bourse a l'emploi

A chaque demande trouvée sur intranet, l'agent doit en avertir le pôle RH pour que le lien soit fait entre les deux régions. La délégation demande que la **RH**, la **GPE** ainsi que la responsable Communication s'assure de la transmission et de la mise à jour sur le site de l'établissement matériel PSL.

La CGT a redemandé à la Direction que la bourse de l'emploi sur intranet soit utilisée et que tous les postes vacants sur le TC soit mis sur ce site.

Départ en Formation Traction

Des ouvertures d'écoles sont faites sur la région, mais celle-ci sont en cours de validation :

Formation TA (agent conducteur manœuvre) une en novembre 2010 et une en décembre 2010

Formation TB (agent conducteur de ligne) une en septembre 2010 et une en octobre 2010.

Nous vous invitons à réitérer vos demandes auprès de la Direction, en connaissant les dates d'ouverture de formation. Si votre dossier n'avance pas, n'hésitez pas à demander une audience avec vos délégués CGT de l'établissement...

Poste à pourvoir en Qualif. E

La Direction nous explique qu'aujourd'hui, ils ne savent toujours pas combien de poste sont ou seront vacants alors que l'inscription aux Pré-Requis se fait en juin 2010.

« *Comment pouvons-nous réfléchir pour une future candidature alors que nous ne savons toujours pas combien de postes seront à pourvoir.* »

Après lui avoir tiré les vers du nez, la Directrice nous a annoncé qu'il y aurait environ entre **3 et 5 postes** à pourvoir.

Mais dans les faits ils ne le savent toujours pas, alors comment pouvons nous postuler à la Qualif. E dans de bonnes conditions alors qu'il existe autant de flou !!!

Nos hiérarchies nous encouragent à passer cet examen sans savoir si des postes seront à pourvoir, la Région enverra-t-elle en formation tous les postulants ayant réussi les pré-requis ou le jury se chargera de faire le « tri » dans les candidatures ?

Autorisations d'embauches

La Directrice nous annonce **32 autorisations d'embauche**, mais aujourd'hui seulement **10** ont été réalisés par l'établissement.

Le 28 mai 2010 dix personnes (sur 13 prévues) ont été reçues pour postuler à un poste sur le Technicentre, mais nous n'avons pas de réponse sur l'avancement de leur recrutement.

Nous espérons que la politique de l'établissement ne soit pas de faire des entretiens pour faire des entretiens, et de ne pas les prendre en justifiant qu'ils n'avaient pas le « profil ».

Mais si le « profil » est d'accepter de travailler dans des conditions déplorables, hors sécurité, avec des bas salaires et sans reconnaissance du travail ; c'est donc normal que personne ne soit intéressé...

Nous devons donc continuer à lutter pour la défense de l'emploi et que les postes vacants sur le TC soit rapidement pourvus.



Effectif supplémentaire pour la fusion Achères

La Direction répond à la demande de la délégation **CGT**, mais elle n'avance pas d'agents supplémentaires pour combler le déficit de personnel. Au contraire dans la réponse qu'elle nous formule les agents devront assumer la charge de travail lors des périodes de formation magnétoscopie, coupures et panto. De plus, il est urgent que l'agent supplémentaire à la magnéto soit remplacé à son départ à la retraite, car celui-ci sera parti en retraite avant la mise en place du projet de la Direction.

Mise en place de Qualif D à Achères

La Direction n'est pas défavorable à étudier la question.

La délégation CGT note que des experts doivent être placés dans toutes les spécialités de l'établissement (BC Thermique, BCE, Magnétoscopie), pour garantir la couverture et l'encadrement des chantiers (expertise, commande des pièces, suivi des travaux délicats). *Attendons de voir ce qu'il en sera réellement...*

EIF 2010

La partie cachée de l'iceberg. La Directrice prétend vouloir améliorer le suivi des EIF et pour preuves au mois de mai nous avons seulement 15% de réalisé. *A vous de juger !*

Habilitations électriques

Comme dirait la Direction « **nous y travaillons** » mais les faits sont là ,et un grand nombre d'agents n'est plus habilité aux risques électriques et continue à travailler malgré un **cas grave d'électrisation sur le site de VND.**

Pour votre sécurité et celle des autres nous vous invitons à ne plus réaliser les travaux pour lesquels vous n'êtes plus habilité ou autorisé.

Cela vous mettra d'une part en sécurité et d'autre part cela imposera à la Direction de se mettre enfin en conformité vis-à-vis de la législation du travail.

Les réponses aux conseils d'atelier ???

La Direction s'est engagée à combler le retard qu'elle a accumulé sur les réponses des conseils d'atelier. Cela sera réalisé le plus rapidement possible.

La CGT vous invite à réclamer les réponses qui vous sont dues et de continuer à réaliser des conseils d'atelier pour que la Direction prenne enfin en compte les revendications légitimes des cheminots.

Projet Quai 27 ?

Le roulement des agents n'est plus effectué qu'à 5 agents aux lieux de 8. La Direction prétend se préoccuper du problème en proposant une restructuration et envisage de regrouper les dépanneurs d'Achères, les DE2 ainsi que les agents du quai 27.

ATS 12 PORTE Clichy

Notre DUO nous l'affirme : « tout est mise en œuvre pour ne plus avoir à travailler avec du matériel périmé ». Il est vrai qu'avec la dissolution des IO plus aucun suivi n'était mis en œuvre. Un volet d'échange va donc être créé afin de palier à tout manque de matériel. Les ATS 12 effectués avec du matériel périmé seront donc repris.

A suivre ...

UO MOUVEMENT Clichy

Les experts agréés sont venus expertiser la cabane remblai ainsi que le bâtiment OC TRAIN et nous certifie qu'il n'y a pas de danger grave et imminent sur un éventuelle effondrement de ceux-ci. **(Nous attendons le rapport d'expertise). En attendant, la Direction étudie la mise en place de bungalows au remblai.**

Des locomotives pour remplacer les postes 1500V

La Direction a fait une demande à la Direction du Matériel afin d'obtenir l'attribution de 4 locomotives d'Achères pour remplacer les postes 1500V, mais à ce jour aucune réponse.

Poste 1500V sur VND

La Directrice nous a expliqué que les agents de VND ne se servaient plus des postes car il y a une locomotive à chaque rame (merci les trains BLOC).



La CGT invite donc les cheminots de VND à ne plus réaliser les opérations devant utiliser du 1500V, sans qu'ils y aient une locomotive sur la rame.

Nous pouvons dire « merci » à la séparation des activités, car si cela n'aurait pas été mis en place par la SNCF les agents de Clichy auraient déjà reçu leurs 4 locos.

Mais en attendant, les cheminots ne peuvent pas réaliser leur maintenance en toute sécurité.

Merci la SNCF.

Chantier Huilerie sur Achères

Nous allons enfin en voir la fin de ce chantier, la Direction nous annonce que la livraison finale pour l'huilerie sera durant la semaine 24.

Pouvons-nous encore y croire ???

Mais nous verrons bien ce jour là. Pour les essais finals et la livraison, un mandaté du CHSCT sera présent pour vérifier le bon fonctionnement ainsi que le respect du cahier des charge...

Indemnité suite aux travaux de l'huilerie BCE et OR



Une prime leur sera versée à la fin des travaux au prorata des efforts fournis.

La délégation tient à avertir que le prorata doit être discuté avec les intéressés DPX, les agents et les DP.

Placement des engins sur Achères

La Direction nous répond qu'elle optimise les placements des engins pour réaliser leur production.

Mais dans tout cela les conditions de travail ne sont pas forcément prises en compte, et ça n'ira pas en s'améliorant car elle nous demande de plus en plus de productivité et donc de plus en plus de machines sous la tôle.

N'hésitez pas à venir solliciter les mandats CHSCT ou les Délégués du Personnel CGT s'il y a des problèmes.

Camionnette de Dépannage Thermique

La délégation est encore en désaccord avec la position de la Direction sur l'effectif du dépannage à Achères, il manque un agent en permanence. Les délégués signalent que sur toutes ces journées effectuées seul, l'agent se trouve en situation inconfortable pour effectuer ses essais et souvent hors couverture sécuritaire dans la zone d'activité et appel des secours éventuels.



BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

NOM : Prénom :

Adresse :

Unité d'Affectation :

Age : Je Souhaite : Prendre contact Me syndiquer



Bulletin à remettre à un représentant du personnel **CGT**

Les prochaines DP auront lieu le 5 JUILLET 2010, n'hésite pas à poser tes revendications ou tes questions à tes élus CGT.

La délégation CGT était composé de : Gervilliers Marc, Moreau Christophe, Clouzot Christophe, Lagentil Jean-Calude, Joniaux Alexandre, Borelly Christelle, Soccac Laurent, Gonne Cédric, Dejoux Fabien, Bonnefons Bruno, Thorel Bruno, Marie Alexandre.